



## CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

**SEANCE du 22 avril 2021**

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2021

Compte rendu affiché le 27 avril 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 18

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Gwendoline CHALON

**Membres présents** : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, MAZARD Roger, BOINON Sandrine, LOISON Thierry, VERMARE Odile, DELORME Marie-Joëlle, LOTISSIER Marc, GIRAUD Alain, SOLEYMIEUX Géraldine, SERAILLE Marielle, CHALON Gwendoline, GAYET Véronique, GRAZIOLI Jean-Pierre.

**Membres excusés** : BONNET Fabrice, PERALDO Yves.

- Vote des comptes administratifs 2020 et comptes de gestion 2020,**

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2020. Il expose que ces derniers sont en conformité avec ceux de Madame la Trésorière :

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001	Résultat	Affectation proposée sur BP 2020
Investissement	11 092.90	55 221.66	6 400.86	50 529.62	-412 917.33	-362 387.71	001
Fonctionnement	71 790.17	79 076.93		7 286.76		7 286.76	1068

### BUDGET GENERAL

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001	Résultat	Affectation proposée sur BP 2020
Investissement	509 716.25	1 753 576.27		1 243 860.02	389 992.20	1 633 852.22	001
Fonctionnement	2 094 366.08	2 372 637.37		278 271.29	847 862.19	1 126 133.48	002

### BUDGET LE PETIT BOIS

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2020
Investissement	140 436.50	26 616.55		-113 819.95	-321 837.12	-435 657.07	001
Fonctionnement	167 053.05	140 136.50		-26 916.55		-26 916.55	002

### BUDGET LOTISSEMENT DES SOURCES

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2020
Investissement	107 730.60	112 260.60		4 530.00	-4 530.00	0.00	001
Fonctionnement	215 461.20	275 029.50		59 568.30		59 568.30	002

### BUDGET MAISON DE SANTE

	Mandats émis	Titres émis	Affectation	Résultat exercice	*001 et 002	Résultat	Affectation proposée sur BP 2020
Investissement	651 221.28	368 125.00		-283 096.28	-259 803.17	-542 899.45	001
Fonctionnement	8 618.71	5 373.74		-3 244.97	-300.00	-3 544.97	002

Monsieur le Maire demande à Monsieur Yvan SIMON de prendre la présidence de séance afin de procéder au vote des comptes administratifs 2020 et quitte la séance. Suite à présentation, le Conseil Municipal approuve ces derniers à l'unanimité (Vote : Oui : 16 -Non : 0, Abstention : 0).

Monsieur le Maire réintègre la séance et remercie le Conseil pour ce vote de confiance et fait procéder au vote du compte de gestion de Madame la Trésorière pour 2020. Le Conseil Municipal approuve ces derniers à l'unanimité (Vote : Oui : 17 -Non : 0, Abstention : 0).

Le Conseil Municipal approuve aussi les affectations budgétaires.

- **Modification des statuts : Prise de compétence mobilité de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais,**

Monsieur le Maire expose que La loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilités à la bonne « échelle » territoriale. L'article 9 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 a modifié l'échéance avant laquelle les conseils communautaires des communautés de communes devront délibérer pour proposer la prise de compétence d'organisation de la mobilité à leurs communes membres. La CCDML a délibéré favorablement le 23 mars 2021. Jusqu'à présent, la compétence de transport routier était détenue par le Département et la Région. La CCMDL avait compétence en matière de transport social. La création d'un nouvel établissement de gestion du transport routier regroupera les communautés de communes du Rhône et la Métropole et remplacera le SYTRAL. Le risque est d'avoir un faible poids dans les décisions notamment concernant le transport scolaire : le conseil d'administration du futur établissement sera composé à 74 % par les élus de la Métropole. Mais il y aura aussi de fonds importants et le souhait a été émis que la solidarité et la mutualisation jouent dans ce nouvel organisme. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la modification des statuts de la CCMDL et d'accepter le transfert de la compétence en matière de mobilité à la CCMDL afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L. 1231-1 du Code des transports. Après un vote : Votants :17 – Oui : 17- Non : 0 –Abstention : 0), le Conseil Municipal valide cette proposition.

- **Acquisition indivision THOLLOT : Débat sur la destination du bâtiment,**

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 24 mars 2021, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur l'ouverture de négociations avec l'indivision THOLLOT pour l'acquisition par la Commune d'un tènement artisanal situé Rue Cour Denis, parcelle cadastrée section F n°1 529 d'une superficie totale de 689 m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec les membres de l'indivision et informe le Conseil Municipal qu'un accord a été trouvé pour un prix de 170 000 €.

Monsieur le Maire propose un vote au sujet de cette acquisition dont la destination fera l'objet d'un débat et d'un travail commission : Votants :17 – Oui : 17- Non : 0 –Abstention : 0), le Conseil Municipal valide cette acquisition.

Monsieur Marc LOTISSIER demande si une estimation des travaux a été effectuée et si un recours à l'emprunt n'est pas plus judicieux que l'utilisation des fonds propres. Monsieur le Maire expose que l'endettement de la commune est en baisse, et qu'au niveau trésorerie, il n'est pas nécessaire d'emprunter pour cette acquisition, mais cela sera certainement envisager pour les travaux. Monsieur le Maire présente une esquisse d'aménagement avec une salle de restauration scolaire de 170 places (pour les écoles primaires publique et privées), une cuisine et des locaux divers.

Le débat est lancé et Monsieur le Maire propose que la commission « enseignement » soit élargie à la commission « Bâtiments » et aux élus volontaires pour travailler sur ce dossier d'aménagement et que toutes les pistes soient étudiées.

- **Cession de la parcelle F n°1 529,**

Monsieur le Maire expose que la Commune pourrait céder un terrain de 498 m<sup>2</sup>, cadastré section F n°1 529. Ce dernier est viabilisé et il propose le prix de 64 740 €.

Après un vote : Votants :17 – Oui : 17- Non : 0 –Abstention : 0), le Conseil Municipal valide cette proposition.

- **Travaux de rénovation de la salle polyvalente : Présentation et organisation,**

Monsieur le Maire annonce la signature des marchés et demande à Monsieur Ludovic CARRET de présenter ce dossier. Il expose que l'entreprise de désamiantage a commencé ses travaux. Le renforcement des poteaux commencera la semaine prochaine. Les entreprises ont évoqué une crainte au sujet des approvisionnement en matériaux et à l'augmentation des prix de ces derniers.

Monsieur Roger MAZARD prend la parole et évoque les travaux qui seront réalisés dans la salle annexe et la cuisine. Monsieur le Maire rappelle que le total des marchés signés a permis la réalisation d'économies par rapport à l'estimation des travaux. Ce delta pourra être utilisé pour le financement de ces travaux.

- **Gendarmerie : Planification des travaux de sécurité et de réhabilitation,**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Roger MAZARD de présenter les travaux de sécurité qui vont être réalisés à la Gendarmerie.

Réfection et extension de l'éclairage extérieur :

Technic's Elec service pour 26 317 € HT soit 31 580.40 € TTC

2<sup>ème</sup> phase de pose de volets roulants :

Berthoud Barange pour 21 495 € HT 25 794 € TTC

Clôture pose de bâches :

Paysages- Vincent CASSAGNES pour 37 685 € HT soit 45 222 € TTC

Réhaussement du portail d'entrée et réfection du portillon :

DENJEAN pour 2 180 € HT soit 2 616 € TTC

Une partie des travaux sera prise en charge par la Gendarmerie.

Monsieur le Maire précise qu'un dossier de subvention sera déposé pour ces travaux auprès de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

Madame Géraldine SOLEYMIEUX quitte la salle.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider les devis présentés pour un montant total de 87 322.00 € HT soit 104 786.40 € TTC.

Après un vote : Votants :16 – Oui : 16- Non : 0 –Abstention : 0), le Conseil Municipal valide les devis présentés.

- **Présentation du futur lotissement communal « Les Terres »,**

Monsieur le Maire présente l'étude d'aménagement effectuée par le Cabinet TOINON-PIGEON pour la création de 5 lots du Lotissement Les Terres dans la continuité du lotissement Les Hauts de Chalier.

Monsieur Marc LOTISSER fait remarquer qu'il serait approprié de créer des places de stationnements pour les visiteurs.

Monsieur le Maire propose un prix de 80 000 € TTC par lot.

Après en avoir délibéré, et procédé à un vote : Votants :17 – Oui : 17- Non : 0 –Abstention : 0), le Conseil Municipal valide le prix de 80 000 € TTC par lot et le dépôt du permis d'aménager.

- **Travaux des commissions,**

*Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.*

Monsieur Roger MAZARD indique que les travaux de construction du local associatif du plateau sportif La Batie avancent et que la réfection du toit terrasse du dojo est terminée.

Madame Sandrine BOINON remercie les élus pour leur aide à la distribution du bulletin municipal. Et présente un rapide compte-rendu des réunions du groupement des 4 cantons, du SIVOS et le la commission tourisme de la CCMDL.

**Madame Isabelle LOTISSIER** rend compte de l'après-midi « nettoyage » organisée le 22 avril 2021 et cela afin de remplacer le nettoyage de printemps. Elle annonce aussi la tenue du marché aux fleurs le 9 mai 2021 et que les décorations installées sur le giratoire de la Croix Blanche resteront jusqu'au 30 avril 2021. Les rencontres avec les associations continueront en mai.

**Madame Yvette BRETONNIER** annonce deux départs en retraite d'institutrices à l'Ecole Publique Antoine BOIRON en fin d'année scolaire. La commission restaurant scolaire travaille sur des modifications du règlement intérieur. Et la commission sociale souhaite élaborer un plan d'actions envers les anciens pour gérer la sortie de crise sanitaire.

**Monsieur Yvan SIMON** annonce la mise en place de la déviation poids-lourds (identique à celle du lundi matin) dans le cadre des travaux de démolition de la Maison SARRAZIN (le désamiantage est terminé et les démolitions intérieures avancent). Monsieur le Maire précise qu'il reçoit un collectif de riverains de la montée des Saignes samedi matin au sujet de la déviation.

Le dossier d'aménagement de la rue Grange Thival est en attente de tenue de la réunion publique. Une nouvelle réflexion est lancée afin de faire un aménagement provisoire notamment sur la Montée des Saignes.

Une campagne de marquage et de signalétique sera lancée comme tous les ans au printemps.

Pour le local technique, la commission travaille avec l'architecte sur l'organisation des locaux. Le service technique a visité l'atelier technique de Bessenay. Fin mai une première estimation budgétaire pourra être dégagée.

Il annonce l'arrivée le lundi 26 avril 2021 de Monsieur Romain JOUREAU en tant qu'ASVP contractuel. Son bureau sera provisoirement installé à la salle pluriactivités.

Et pour l'assainissement, les études de faisabilités ont été lancées pour le quartier Ouest mais aussi la gestion des eaux pluviales dans le secteur rue Cour Denis, rue de l'Eglise, rue Côte Pinay.

**Monsieur Ludovic CARRET** annonce la pose des casiers pour les élus en mairie la semaine prochaine.

**Madame Odile VERMARE** rend compte de l'activité ralentie pour le marché forain depuis le confinement. Elle annonce une animation le lundi 24 mai 2021 avec la Banda l'Etincelle.

L'assemblée générale de M'ton Marché se tiendra le 03/05/2021.

**Monsieur Thierry LOISON** fait le point sur les dossiers de subventions pour les commerces locaux. Il annonce l'ouverture des magasins de GAYET BLAD rue de la Cour Denis et BML matériaux ZA Grange Thival. Il a rencontré des personnes souhaitant installer leur commerce ou activité à Saint Laurent de Chamousset. Une réflexion est en cours pour les rez de chaussée des maisons vacantes situées en alignement commercial.

La commission continue son travail sur la mise à jour du listing des entreprises communales et sur le livret d'accueil.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire présente les dossiers qui seront présentés dans le cadre des appels à projets départementaux 2021 :

- Aménagements de locaux associatifs (Salle Suzanne Fougerouse- Local MJC- Dojo) pour un total de 26 000 €,
- Accessibilité des bâtiments communaux pour 64 000 €,
- Eaux pluviales : Montée de la Côte Pinay et Rue Grange Thival,
- Réfection des terrains de tennis pour 60 000 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la présentation de ces dossiers de demande de subventions.

Monsieur le Maire présente un dossier de régularisation cadastrale de la propriété des conjoints BLANC d'une surface de 90 m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI intervient pour demander l'adhésion de la commune à l'association Voisin Vigilants. Un débat s'engage et une explication est donnée sur l'adhésion de la commune au dispositif « Participation Citoyenne » avec la Gendarmerie. Les actions de communications et les réunions pourront reprendre dès que la crise sanitaire le permettra.

Il évoque aussi le problème du stationnement de certains forains le lundi matin sur les trottoirs.

Mais aussi, le courrier reçu par certains conseillers municipaux de la part de Monsieur Gilles EMPEYTA pour demander des études auprès des enfants scolarisés sur le port du masque. Monsieur le Maire annonce avoir reçu Monsieur Gilles EMPEYTA.

Monsieur le Maire annonce que les élections Régionales et Départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin à la salle pluriactivités.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.*

Le Maire,



P. VARLIETTE